



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Relations entre le Parlement et le Gouvernement

Question écrite n° 65397

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande à M le ministre des relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement, de bien vouloir lui confirmer que tout projet de loi déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale, s'il n'a pas encore fait l'objet d'une lecture, est frappé de caducité lors de l'ouverture d'une nouvelle législature.

Texte de la réponse

Réponse. - Les projets de loi déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale et n'ayant pas fait l'objet d'au moins une lecture par le Sénat sont effectivement frappés de caducité lors de l'ouverture d'une nouvelle législature.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65397

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 1992, page 5616